

FAIRE AVANCER LE MANITOBA BUDGET 2020

**BUDGET DE 2020 – SUPPLÉMENT D'URGENCE
EN RAISON DE LA COVID-19**



**BUDGET DE 2020 – SUPPLÉMENT D'URGENCE
EN RAISON DE LA COVID-19**

BUDGET DE 2020 – SUPPLÉMENT D’URGENCE EN RAISON DE LA COVID-19

INTRODUCTION	3
RÉSILIENCE.....	3
NOTRE PLAN D’INTERVENTION	5
INCIDENCE SUR LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	6
INCIDENCE SUR LES RECETTES BUDGÉTAIRES.....	7
INCIDENCE SUR L’EXERCICE 2019-2020	10
INCIDENCE SUR L’EXERCICE 2020-2021	10
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	11

INTRODUCTION

Le présent supplément fournit aux Manitobains des renseignements concernant les mesures prises dans le cadre du Budget de 2020 qui serviront de bases à la réponse financière de notre gouvernement aux défis économiques et sanitaires en évolution constante posés par la pandémie de COVID19, dont le statut de pandémie a été déclaré par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020.

RÉSILIENCE

Les mesures prises par notre gouvernement au cours des quatre dernières années en vue d'assurer une gestion plus responsable des finances du Manitoba et d'investir dans la préparation aux situations d'urgence ont permis à notre province d'adopter une position solide axée sur la résilience financière pour répondre aux défis humains et économiques que pose la COVID19. Cette résilience est constituée de quatre volets principaux :

1. Un renflouement du compte de stabilisation des revenus

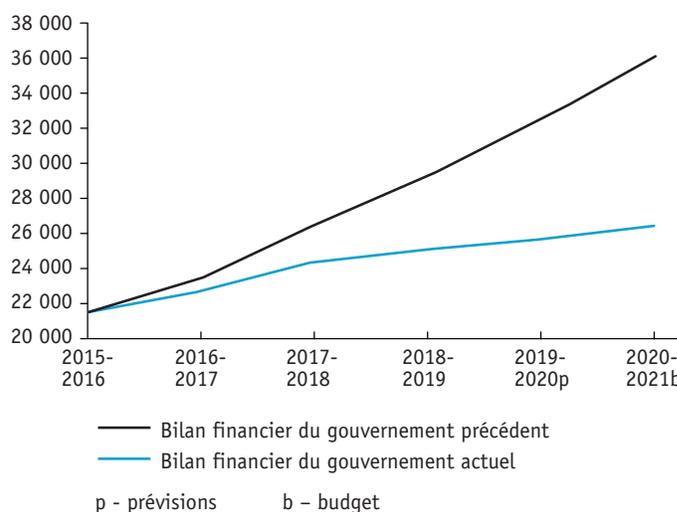
Le compte de stabilisation des revenus du Manitoba est aujourd'hui financé à hauteur de 571 millions de dollars. Ce solde sera porté à 800 millions de dollars avant la fin du mois, puis à 872 millions de dollars d'ici la fin de l'exercice 2020-2021.

2. Un budget prudent

Le Budget de 2020 prévoit la somme la plus élevée de l'histoire du Manitoba pour les dépenses d'urgence.

Grâce aux décisions budgétaires prudentes prises par notre gouvernement au cours de quatre dernières années, la Province a évité dix milliards de dollars de dette auxquels elle aurait été exposée si nous avions conservé l'approche budgétaire adoptée par le gouvernement précédent. Ces décisions permettent aux Manitobains d'économiser environ 200 millions de dollars en frais d'intérêts supplémentaires, lesquels auraient été versés aux dépens de la préparation aux situations d'urgence.

Dette sommaire
2015-2016 à 2020-2021b



3. Le soutien fédéral

Le gouvernement fédéral a promis une aide de 500 millions de dollars aux provinces et aux territoires, dont 18 millions de dollars pour le Manitoba. Il a indiqué qu'une aide supplémentaire serait probablement allouée par la suite et a annoncé qu'un crédit de dix milliards de dollars serait mis à la disposition des entreprises par l'intermédiaire de la Banque de développement du Canada et d'Exportation et développement Canada. Le Manitoba collaborera avec le gouvernement fédéral pour recenser les secteurs économiques ayant besoin d'aide en raison des préjudices provoqués par la COVID-19.

Comme l'a souligné le mois dernier le directeur parlementaire du budget au niveau fédéral, le gouvernement du Canada dispose de ressources budgétaires beaucoup plus substantielles que les provinces. Nous continuerons de préconiser un soutien plus complet de l'ensemble des provinces et des territoires par le gouvernement fédéral tout au long de cette pandémie. Bien que le Manitoba soit reconnaissant de l'enveloppe de 18 millions de dollars mise à sa disposition, celle-ci ne représente environ que la moitié des coûts liés à la commande de fournitures d'urgence annoncée la semaine dernière dans le cadre de l'exercice 2019-2020.

4. Une économie stable et résiliente

Grâce à l'assise économique diversifiée du Manitoba, la province conserve une des économies les plus concurrentielles et les plus stables du Canada. Même si certains secteurs, notamment le tourisme, la production de pétrole et de gaz et les secteurs qui dépendent de la chaîne d'approvisionnement, peuvent être touchés par la COVID-19, bon nombre des composantes essentielles de notre économie, les produits agricoles notamment, devraient continuer de profiter d'une demande mondiale soutenue.

Au cours des quatre dernières années, notre gouvernement a pris des mesures importantes pour rendre notre économie plus compétitive en réduisant le fardeau fiscal et les formalités administratives, tout en encourageant un environnement propice à la prospérité des capitaux du secteur privé. La réduction du taux de notre taxe de vente provinciale de 8 à 7 %, la plus forte réduction de l'histoire du Manitoba, a permis aux entreprises et aux résidents du Manitoba d'économiser plus de 300 millions de dollars par an. Nous nous sommes engagés à réduire encore ce taux pour qu'il atteigne 6 % à compter du 1^{er} juillet 2020, ce qui représentera une économie supplémentaire de plus de 40 millions de dollars au cours du premier exercice complet, puis davantage, déduction faite de l'écoprélèvement. En plus de réduire le taux de la taxe de vente provinciale, nous économisons également l'argent des ménages manitobains en indexant le montant personnel de base ainsi que les tranches d'imposition du revenu des particuliers et en exonérant certains services importants de la taxe de vente provinciale, entre autres mesures. Nous avons aussi annoncé que nous réduirions l'impôt sur les salaires en relevant les seuils d'application, ce qui profitera à 1 000 employeurs de la province. Parmi ces employeurs, 220 ne seront plus assujettis à cet impôt. Grâce à ces mesures et aux nombreuses autres que nous avons prises depuis 2016, le Manitoba et sa population sont mieux armés pour agir face à l'urgence actuelle et aux urgences futures et pour résister à l'incertitude économique qui règne actuellement.

NOTRE PLAN D'INTERVENTION

Le personnel de la santé publique et de la préparation aux situations d'urgence du Manitoba, ainsi que des milliers de travailleurs de première ligne dans toute la province, font face aux répercussions en constante évolution de la COVID-19 dans notre province. Les Manitobains apportent leur contribution en pratiquant l'éloignement social, en revoyant leurs projets de voyage et en s'isolant lorsque c'est nécessaire. Nous continuerons de collaborer étroitement avec l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la Santé, de même qu'avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires dans les réponses que nous apportons à mesure que la situation évolue.

Les services de communication de notre gouvernement continueront de fournir à la population du Manitoba des renseignements précis et récents dans le cadre de communiqués de presse et de publications en ligne. Nous encourageons les Manitobains à consulter régulièrement le site Web suivant pour obtenir les dernières nouvelles à ce sujet : www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html.

Nous avons mis des structures en place pour assurer des réponses rapides et adaptées en fonction de l'évolution de la situation, notamment :

- une équipe de direction des interventions du ministère de la Santé, dirigée par le médecin hygiéniste en chef et l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba, qui supervise l'ensemble des aspects de la préparation ainsi que le Centre de coordination des mesures d'urgence du Manitoba;
- un comité ministériel sur la COVID-19, pour assurer une supervision appropriée;
- un comité des sous-ministres sur la COVID-19 et la continuité des activités qui s'efforce de veiller à ce que les plans de continuité des activités de chaque secteur gouvernemental soient activés et modifiés, si nécessaire.

Au fur et à mesure que la situation évoluera, il est possible que le personnel du gouvernement du

Manitoba soit touché, ce qui exigerait la modification des services publics de première ligne afin de respecter les directives en matière de santé publique. Si cela devait se produire, les Manitobains en seraient rapidement informés.

Au Manitoba, les secteurs des entreprises et des organismes sans but lucratif font aussi ce qu'il faut pour relever ce défi, protéger leur personnel et s'entraider. Le ministère du Développement économique et de la Formation du Manitoba organise chaque semaine une table ronde par téléphone avec les principaux acteurs de ces secteurs afin d'obtenir en temps réel des renseignements de première main concernant les répercussions directes ou indirectes de la COVID-19 sur leurs membres, leurs clients et leurs principales relations. Ces tables rondes permettent également d'en savoir plus sur les conséquences pour le commerce, les perturbations pour la chaîne d'approvisionnement, les annulations de manifestations et les restrictions de voyage. Les organisations membres suivantes ont été invitées à participer à ces appels :

- Aboriginal Chamber of Commerce
- Bioscience Association of Manitoba
- Conseil manitobain des entreprises
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
- Manufacturiers et Exportateurs du Canada
- Fonds de développement économique local
- Economic Development Winnipeg Inc.
- Food & Beverage Manitoba
- Manitoba Aerospace Inc.
- The Manitoba Chambers of Commerce
- Manitoba Hotel Association
- Manitoba Lodges and Outfitters Association
- New Media Manitoba Inc.
- North Forge
- Centre des congrès RBC

- Rural Manitoba Economic Development Corporation
- Supply Chain Management Association of Manitoba
- Tech Manitoba
- Voyage Manitoba
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Winnipeg Airports Authority Inc.
- The Winnipeg Chamber of Commerce
- Région métropolitaine de Winnipeg
- World Trade Centre Winnipeg

INCIDENCE SUR LES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Les pandémies comme celle liée à la COVID-19 peuvent imposer des pressions considérables sur les dépenses publiques provinciales. Nous prévoyons que les dépenses de santé, qui représentent déjà 6,7 milliards de dollars (soit 38 %) des dépenses sommaires totales du Manitoba, seront très touchées, mais aussi que la plupart des ministères seront exposés à des coûts supplémentaires. À cet égard, nous suivons de façon centralisée tous les coûts associés à la COVID-19.

Nous avons également instauré des protocoles afin de veiller à ce que des fonds soient accessibles pour réagir rapidement face à cette situation qui évolue rapidement. La réponse de notre gouvernement ne sera pas entravée par les formalités administratives ou les procédures fastidieuses : les principaux décideurs sont habilités à prendre les mesures nécessaires et adaptées pour protéger la santé et la sécurité des Manitobains.

Nous faisons les investissements nécessaires pour nous assurer d'être prêts à faire face à cette épidémie.

Cela nécessite de travailler avec l'Agence de la santé publique du Canada et les autres provinces et territoires pour coordonner l'effort d'approvisionnement en équipement de protection. Dans le cadre de cet effort coordonné, nous avons approuvé la semaine dernière un investissement de 35,2 millions de dollars pour l'achat d'équipement de protection individuelle. Cette dépense s'appuyait sur les hypothèses de planification actuelles, notamment concernant les fournitures requises par les offices régionaux de la santé du Manitoba, les organismes de prestation de services de santé, les foyers de soins personnels et les cliniques qui appliquent la rémunération à l'acte.

De plus, nous avons également effectué les investissements suivants au cours des derniers jours :

- 2,7 millions de dollars pour l'achat d'un maximum de 43 respirateurs;
- 410 000 dollars pour 13 appareils de dialyse pour une thérapie de remplacement rénal continu dans le cadre des dialyses en unité de soins intensifs;
- 80 000 dollars pour un extracteur d'acides nucléiques afin de renforcer les capacités de dépistage rapide de la COVID-19 à l'échelle locale.

Des coûts supplémentaires, supérieurs à ceux engagés lors d'épidémies précédentes, sont attendus. Par exemple, en 2009-2010, un peu plus de 83 millions de dollars en dépenses d'urgence avaient été nécessaires pour circonscrire la pandémie de grippe H1N1. Nous prévoyons que les coûts associés à la COVID-19 dépasseront cette somme et nous veillerons à ce que les ressources nécessaires soient mises à disposition pour répondre à la situation actuelle.

INCIDENCE SUR LES RECETTES BUDGÉTAIRES

La COVID-19 aura une incidence sur les recettes budgétaires prévues du Manitoba. Les perspectives de recettes figurant au Budget de 2020 s'appuyaient sur des hypothèses raisonnables et consensuelles concernant le rythme de la croissance économique au sein de la province. Ce n'est plus le cas. Au vu de l'évolution soudaine des conditions économiques, sociales et financières provoquée par la propagation de la COVID-19 dans tout le Canada, il est impossible de trouver un consensus entre les prévisionnistes auxquels se fie le ministère des Finances.

La perspective d'une récession à l'échelle nationale enfle ces dernières semaines à cause de la COVID-19, mais aussi de la tourmente dans laquelle se trouvent les marchés mondiaux du pétrole et du gaz et d'autres facteurs. L'ampleur et la durée de cette situation sont deux éléments clés à prendre en compte dans l'examen des prévisions. Bien que toutes les prévisions soient invariablement soumises à de nombreuses hypothèses

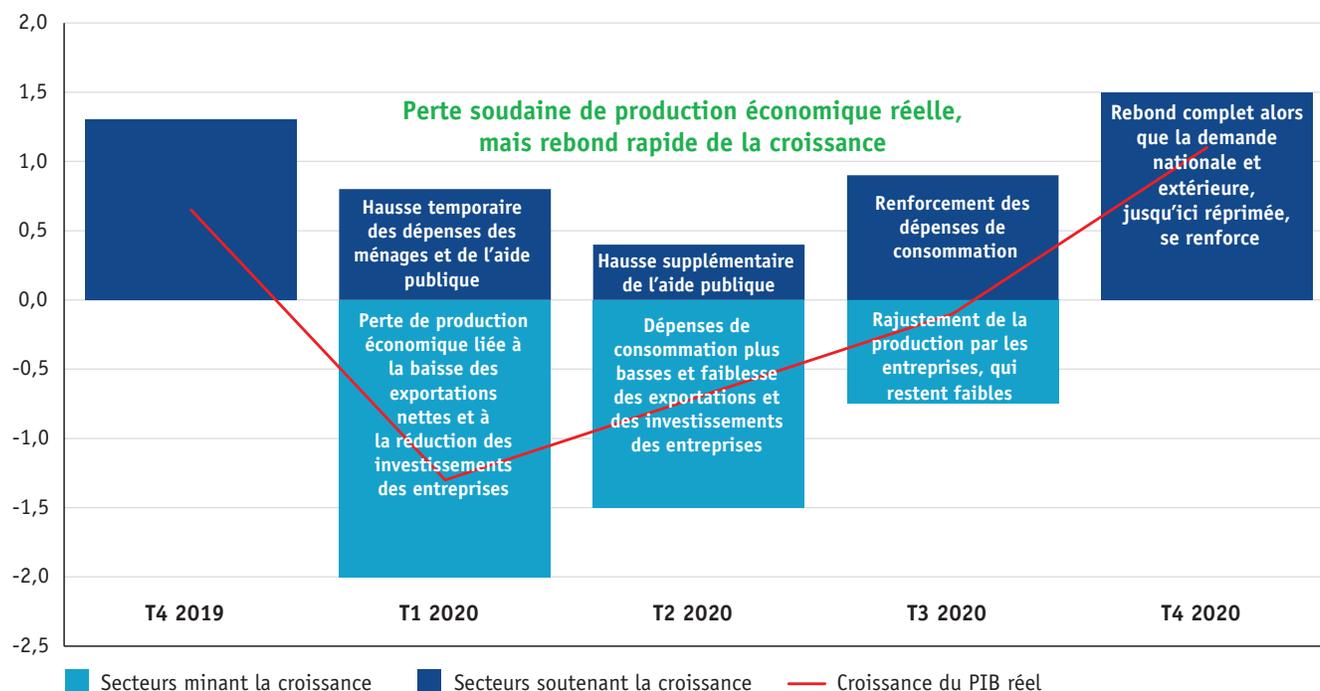
changeantes, certains prévisionnistes prévoient des répercussions économiques en forme de «V» à l'échelle mondiale, y compris en Amérique du Nord, où la croissance au cours du premier semestre de 2020 est considérablement revue à la baisse, avant un rebond complet pour atteindre des niveaux normaux d'ici la deuxième moitié de 2020.

Comme le décrit le graphique ci-dessous, les modélisations préliminaires concernant l'économie manitobaine prévoient que la COVID-19 provoquera un déclin de la croissance économique au cours du premier trimestre de 2020, avec la chute soudaine des exportations et des investissements des entreprises du secteur privé. Au cours de la même période, les dépenses de consommation assureront un certain niveau de croissance dans le secteur de la vente au détail, en partie en raison du fait que les ménages achèteront plus de produits alimentaires et de produits de santé et de bien-être de première nécessité. Le secteur des soins de santé vivra également un pic de la demande lié aux dépistages et aux soins des patients.

Incidence estimée de la COVID-19 sur la croissance économique du Manitoba

Du 4^e trimestre de 2019 au 4^e trimestre de 2020

Écart en pourcentage du PIB réel



*L'incidence estimée n'inclut pas les aides financières réellement apportées par la Province et le gouvernement fédéral aux ménages et aux entreprises, car ces aides n'avaient pas encore été annoncées au moment de l'impression du présent rapport.

Au deuxième trimestre de 2020, la croissance devrait s'améliorer quelque peu, car les mesures de soutien prises par le gouvernement aideront les entreprises et les personnes vulnérables. La croissance devrait continuer de se renforcer au cours des troisième et quatrième trimestres à mesure que la demande réprimée des consommateurs et des entreprises commencera à relever la croissance jusqu'à des taux supérieurs à la normale. Un rétablissement complet au cours de la seconde moitié de 2020 sera de bon augure pour la croissance globale en 2021, suscitant un certain optimisme selon lequel la croissance pourrait être plus élevée que prévu aujourd'hui.

Cela étant dit, deux situations pourraient être à l'origine d'une réduction temporaire de la main-d'œuvre disponible au Manitoba : certains travailleurs pourraient tomber malades; d'autres pourraient prendre du temps pour s'occuper de leurs enfants. La deuxième situation pourrait se produire en raison de la fermeture des établissements scolaires dans toute la province, instaurée présentement du 23 mars au 10 avril 2020.

Les mesures de confinement obligatoire, de quarantaine, de fermeture des lieux de travail ou de suspension de l'activité économique pour contenir la propagation de la maladie pourraient avoir une incidence plus importante sur la main-d'œuvre. En outre, des répercussions pourraient se faire sentir sur

la main-d'œuvre des entreprises qui s'appuient sur des chaînes d'approvisionnement si ces entreprises ne sont pas en mesure de se procurer de manière fiable les fournitures dont elles ont besoin.

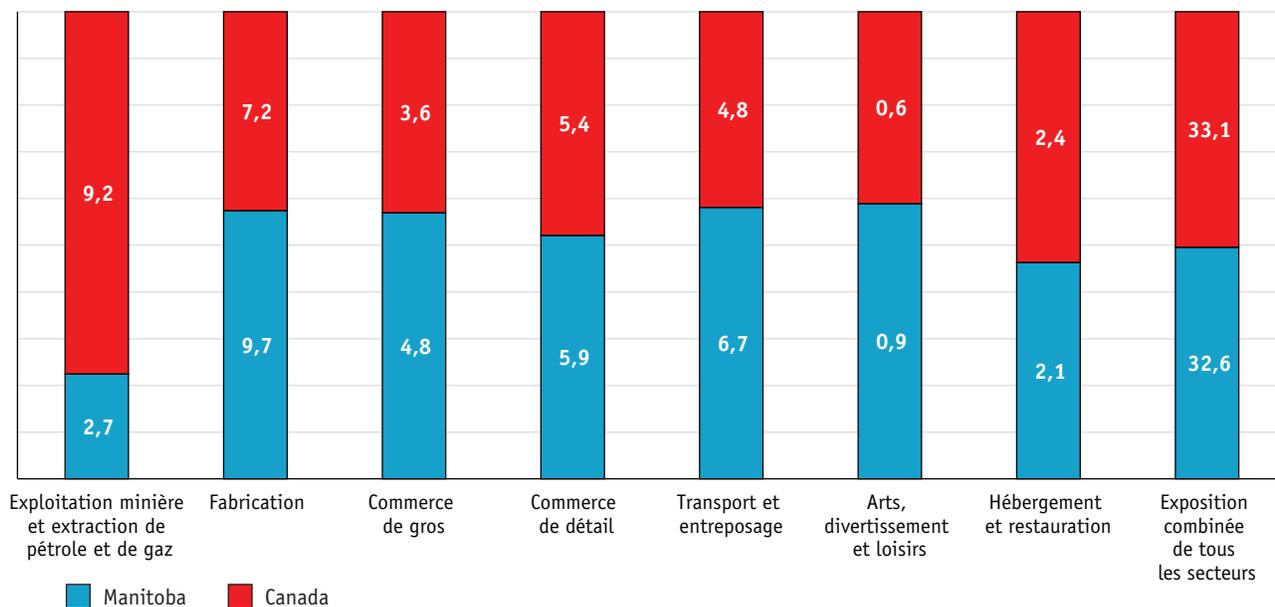
Les recettes de la Province sont liées à la croissance économique. On estime qu'une baisse de 1 % de la croissance du PIB nominal au Manitoba correspond à une réduction des recettes d'environ 200 millions de dollars. Même si les effets négatifs potentiels de la COVID-19 sont importants pour l'économie mondiale, il y a des raisons de croire que le déclin potentiel sera moins important au Manitoba que dans d'autres régions. Par exemple :

- le Manitoba a connu trois augmentations records de sa population depuis 2014;
- les dépenses en capital du secteur privé au Manitoba ont augmenté dans un certain nombre de secteurs;
- notre population relativement plus jeune, avec un âge médian de 37,4 ans, place le Manitoba au deuxième rang (à égalité) parmi les provinces pour ce qui est de l'âge médian le plus jeune;
- le Manitoba bénéficie du marché du travail le plus stable du Canada, intégrant des niveaux presque records de nouveaux résidents en âge de travailler, tout en maintenant l'un des taux de chômage les plus faibles au Canada.

Incidence estimée de la COVID-19 sur certaines industries du Manitoba	Part du PIB du Manitoba (en %)	PIB réel (en M\$)	Incidence faible de 0,3 % (en M\$)	Incidence modérée de 0,5 % (en M\$)	Incidence élevée de 1,0 % (en M\$)
Exploitation minière et extraction de pétrole et de gaz	2,7	1 998	-6,0	-10,0	-20,0
Fabrication	9,7	6 233	-18,7	-31,2	-62,3
Commerce de gros	4,8	3 125	-9,4	-15,6	-31,2
Commerce de détail	5,9	3 492	-10,5	-17,5	-34,9
Transport et entreposage	6,7	4 126	-12,4	-20,6	-41,3
Hébergement et restauration	2,1	1 251	-3,8	-6,3	-12,5

Part de la production économique totale des industries les plus exposées : Manitoba et Canada

Les chiffres qui figurent dans les barres représentent le pourcentage de la production économique totale de chaque secteur au Manitoba et au Canada.



À l'échelle mondiale, les marchés se concentrent sur l'effet de la COVID-19 sur les entreprises fortement endettées, comme les compagnies aériennes et les sociétés évoluant dans les secteurs du jeu, du voyage, du divertissement, du transport et de l'automobile. Au Canada, les secteurs vulnérables déclarés sont l'extraction de pétrole et de gaz, la fabrication, le transport, le commerce de détail, le commerce de gros, l'hébergement et la restauration ainsi que l'exploitation minière. Le tableau ci-dessus reprend ces mêmes secteurs au Manitoba qui pourraient être les plus touchés par la COVID-19 et présente une analyse spéculative de ce que pourrait signifier une incidence faible, modérée ou élevée en millions de dollars de baisse de la production sur la base d'un exercice complet.

En exploitant ces données dans un diagramme à barres, nous voyons que l'exposition combinée de tous les secteurs de l'industrie manitobaine est relativement conforme à la moyenne canadienne. Nous surveillerons ces secteurs pour y relever toute brusque variation de l'offre ou de la demande au cours des semaines à

venir. Cependant, d'après l'expérience que nous avons acquise lors des crises précédentes, nous restons optimistes quant au fait que les effets conjugués liés aux mesures récemment annoncées concernant l'impôt sur les salaires et la taxe sur les ventes, à la robustesse du secteur de la vente au détail et à la solidité de la demande des consommateurs atténueront les effets à court terme.

D'après les corrections les plus récentes apportées aux prévisions relatives au PIB dans le contexte de la COVID-19 pour tout le Canada, dans un scénario d'incidence modérée, pour l'exercice 2020, les perspectives économiques du Manitoba concernant la croissance du PIB nominal (utilisé à des fins de planification budgétaire) chiffreront celle-ci à 2 %, soit une baisse de 1,3 % par rapport à notre prévision de 3,3 %. Toujours dans un scénario d'incidence modérée, la croissance du PIB réel se chiffrerait à 0,6 %, soit une baisse de 0,7 % par rapport à notre prévision de 1,3 %.

Un soutien supplémentaire du gouvernement à l'intention des ménages et des entreprises pourrait encore améliorer ces estimations.

INCIDENCE SUR L'EXERCICE 2019-2020

Notre gouvernement a récemment publié son rapport pour le troisième trimestre 2019-2020, qui prévoyait un déficit de 325 millions de dollars pour l'exercice en cours. Alors que nous approchons du 31 mars 2020, soit la date de fin de l'exercice 2019-2020, nous n'anticipons aucune incidence sur les dépenses ou les recettes qui viendrait troubler nos prévisions pour ledit exercice.

Nous devrions être tout à fait en mesure d'assumer les investissements récemment annoncés pour l'achat d'équipement de protection individuelle, de ventilateurs et de matériel permettant d'améliorer les capacités de dépistage dans le cadre des budgets existants, ce qui nous permettra de maintenir notre projection d'un déficit de 325 millions de dollars pour l'exercice en cours.

INCIDENCE SUR L'EXERCICE 2020-2021

Étant donné que la situation liée à la COVID-19 évolue rapidement, nous ne pouvons pas détailler notre « résultat net ». Le tableau ci-dessous représente une étude d'impact préliminaire. Les trois scénarios présentent une incidence faible, modérée et élevée sur les recettes provinciales et l'augmentation des coûts de santé. Les estimations de cette incidence, du scénario le plus faible au scénario le plus élevé, vont d'environ 160 millions de dollars à plus de 680 millions de dollars. Ces estimations sont très variables et seront mises à jour en fonction de l'évolution de la situation au cours des prochains mois.

Incidence sur la croissance économique*

Une croissance économique plus faible provoque des recettes publiques moindres

		Faibles 110 M\$	Modérés 259 M\$	Élevés 482 M\$
Coûts de santé potentiels	Faibles 50 M\$	160 M\$	309 M\$	532 M\$
	Modérés 100 M\$	210 M\$	359 M\$	582 M\$
	Élevés 200 M\$	310 M\$	459 M\$	682 M\$

* L'incidence « faible » prend pour hypothèse une croissance du PIB nominal inférieure de 0,5 % aux prévisions.
L'incidence « moyenne » prend pour hypothèse une croissance du PIB nominal inférieure de 1,3 % aux prévisions.
L'incidence « élevée » prend pour hypothèse une croissance du PIB nominal inférieure de 2,4 % aux prévisions.

CONCLUSION

Vivre dans une province qui présente une vaste plaine inondable, qui abrite une gigantesque forêt boréale et dont la situation géographique la rend vulnérable aux conditions météorologiques extrêmes a permis aux Manitobains de connaître l'importance de la préparation aux situations d'urgence. Cela nous a appris que nous devons faire preuve de souplesse et de réactivité dans notre planification et dans les réponses que nous apportons à ces situations.

Cela nous a également appris la valeur de relever les défis ensemble, en tant que communauté et en tant que famille. Comme le bison qui sillonnait autrefois notre province et qui orne aujourd'hui notre drapeau, nous protégeons les plus fragiles et affrontons l'orage ensemble. C'est pourquoi les Manitobains montrent constamment la voie au reste du pays en matière de bénévolat et de soutien aux œuvres caritatives.

Le Budget de 2020 tient compte des leçons apprises tout au long des 150 années de notre histoire et des valeurs que nous avons tous en commun. Initialement conçu en prévision des crues printanières, il recèle des niveaux jamais atteints de résilience et de souplesse budgétaires. Il donne à notre gouvernement la capacité de déployer rapidement les ressources nécessaires pour intervenir en cas d'urgence.

Les Manitobains doivent prendre pleinement conscience de l'importance des mesures financières et de santé publique prises par notre gouvernement pour répondre à la menace que représente la COVID-19. C'est pourquoi il est essentiel que tous les députés à l'Assemblée législative travaillent de concert afin d'autoriser en vertu de la loi les dépenses requises pour protéger les Manitobains et leur famille pendant cette période de crise.

Votre gouvernement se tient prêt à agir.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Santé publique

Si vous présentez des symptômes de la maladie à coronavirus 2019 (fièvre, toux ou autres symptômes respiratoires) et avez récemment voyagé à l'étranger, appelez Health Links – Info Santé au 204 7888200 ou au 1 888 315-9257 (sans frais).

Consultez la page www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html pour obtenir des renseignements à jour.

Développement économique

Bureau de développement économique du Manitoba

Téléphone : 204 945-1055

Courriel : edo@gov.mb.ca